

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1345	581	633	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences et des mathématiques ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en physique-chimie, mathématiques et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

Cette filière est ouverte aux étudiants ayant un profil de terminale avec un enseignement fort en sciences. La spécialité mathématiques en terminale est fortement recommandée et, de manière générale, le parcours global en première et terminale du candidat doit montrer un intérêt marqué pour les matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques, sciences industrielles,..).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Volume horaire hebdomadaire :

1er semestre :

- maths : 10 h.- sciences physiques : 8 h.
- chimie : 4h.
- informatique : 2 h.
- sciences de l'Ingénieur : 4 h.- français : 2 h.
- LV1 : 2 h.- EPS : 2 h.
- LV2 (facultatif) : 2 h.

2ème semestre :

- maths : 10 h.
- sciences physiques : 8 h.
- chimie (PC) : 4 h.
- chimie (PSI) : 2 h.
- informatique : 2 h.
- sciences de l'ingénieur (PSI) : 4 h.
- TIPE : 2 h.
- français : 2 h.
- LV1 : 2 h.
- EPS : 2 h.- LV2 (facultatif) : 2 h.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement algorithmique n'a pour but qu'un premier classement et toutes les candidatures ont été analysées par deux membres de la commission.

Le traitement algorithmique a pour objectif l'attribution d'une moyenne purement indicative et **tous les dossiers de candidature ont été lus, analysés et classés par deux membres de la commission avant qu'un classement final ne soit établi par la commission d'harmonisation.**

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La majorité des dossiers et des dossiers classés avaient suivi les spécialités maths + maths expertes et physique-chimie. Mais, ont été aussi classés des candidats n'ayant pas suivi l'option maths expertes ou ayant suivi comme deuxième spécialité NSI ou SI voire SVT.

Il est rappelé que pour suivre une PCSI, la spécialité math est indispensable, l'option maths expertes très fortement conseillée et accompagnée d'une spécialité scientifique parmi physique-chimie, NSI ou SI.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scientifique	Résultats en Mathématiques, physique-chimie et dans les matières scientifiques	Notes de première et terminales (+ celles du bac pour les bacheliers)	Essentiel
	Niveau littéraire	Résultats dans les matières littéraires.	Notes de première et terminale et du bac de français.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs	Appréciations des professeurs.	Très important
Savoir-être	Implication	Attitude face au travail	Appréciations et avis des professeurs, du professeur principal et du chef d'établissement	Très difficile à évaluer
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Attitude en classe	Appréciations des professeurs /Appréciation /Avis du chef d'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Engagements, activités extra-scolaires	Rubrique "Activités et centres d'intérêts"	Complémentaire

Signature :

Véronique DELANDRE,

Proviseur de l'établissement Lycée Claude Bernard